

## **Introduction**

Le droit constitutionnel dans une société occidentale telle que la notre, et héritière de la Révolution, est une branche du droit public qui cherche à soumettre le pouvoir politique étatique à la légalité constitutionnelle tout en consacrant les libertés individuelles au plan constitutionnel (affirmation de leur existence et de leur respect effectif par un juge).

### I. Droit public et droit constitutionnel

#### A. La distinction droit public droit privé

- a. contenu de la distinction
- b. relativité de la distinction
- c. corollaire de la distinction : la dualité de juridiction

#### B. Le droit constitutionnel : résultat d'un effort de classification au sein du droit public

### II. Les objectifs du droit constitutionnel

#### A. L'assujettissement du pouvoir politique au droit

- a. Pourquoi : la tendance liberticide du pouvoir étatique
- b. Comment : l'élaboration d'une constitution.

#### B. La garantie des libertés individuelles

- a. (par) l'instauration d'une séparation des pouvoirs
- b. (par) l'affirmation et le respect des droits fondamentaux
  1. la diversité des supports formels
  2. le contenu des textes
  3. l'effectivité des droits fondamentaux
    - \* à l'échelle du droit international
    - \* à l'échelle du droit interne.

Conclusion : Etat de droit et hiérarchie des normes

## **1ère PARTIE : La constitution**

### *Chapitre 1. La notion de constitution*

une définition empirique de la constitution par critères (formels, matériels, mixtes)

Section 1 : La constitution au sens matériel

Section 2: la constitution au sens formel

Section 3 : Des critères matériels et formels non exclusifs les uns des autres

### *Chapitre 2 : L'élaboration des constitutions*

Section 1ère : la forme des constitutions

Paragraphe 1 : Les constitutions coutumières

- A. Illustration historique : l'Ancien régime
- B. Illustration contemporaine : la Grande Bretagne

Paragraphe 2 : Les constitutions écrites

- A. L'écriture des constitutions : un « réflexe » constitutionnel
- B. Le rôle de la coutume dans les constitutions écrites

Section 2 : Les modes d'élaboration des constitutions

Paragraphe 1 : les procédés autoritaires

A. Technique de l'octroi unilatéral monarchique (charte octroyée 1814)

B. Technique de l'octroi unilatéral dictatorial (Consulat, Empire ...)

Paragraphe 2 : les procédés mixtes

A. La technique du contrat (Monarchie de juillet 1830)

B. La ratification par referendum (Vème république)

Paragraphe 3 : les procédés démocratiques

A. Intervention initiale du peuple : élection d'une assemblée constituante (ex. de la Tunisie post révolution)

B. Intervention globale du peuple au début et en fin de processus constitutionnel (IV République)

### *Chapitre 3 : La révision des constitutions*

Section 1ère : le principe de la révision

Paragraphe 1 : révision et type de constitution

A. Avantages et inconvénients des constitutions souples

B. Avantages et inconvénients des constitutions rigides

Paragraphe 2 : Les modalités de révision

A. L'initiative de la révision

B. La phase de discussion

C. L'adoption définitive du projet de révision

Section 2 : Le pouvoir de révision : entre liberté et contrôle

Paragraphe 1 : Le phénomène des interdictions (ex. dernier alinea article 89 constitution de 1958)

Paragraphe 2 : Le phénomène de révision libre (usages constitutionnels, convention de la constitution ...)

### *Chapitre 4 : L'autorité de la constitution*

Section 1ère : la question de la légitimité du contrôle juridictionnel des lois

Paragraphe 1 : Le contrôle de constitutionnalité des lois à la charnière de la 2nde guerre mondiale

A. Le contrôle avant la 2nde guerre mondiale : dogme de l'infailibilité de la loi

B. L'évolution des mentalités : les leçons tirées des abus des régimes totalitaires

C. L'uniformisation de la justice constitutionnelle en Europe

Paragraphe 2 : La légitimité du contrôle de constitutionnalité des lois aujourd'hui

A. Le facteur historique

B. Le facteur de légitimité tenant au contrôle de la majorité politique

C. La légitimité en fonction de la technique juridictionnelle

D. La légitimité en fonction de la nature de la constitution

E. La légitimité en fonction de l'organe de contrôle

F. La légitimité en fonction de la structure de l'Etat

Section 2 : Les modalités d'organisation de la justice constitutionnelle

Paragraphe 1 : Le choix de l'organe de contrôle

A. Le choix contestable d'un organe politique

B. La préférence démocratique : une juridiction constitutionnelle

a. Le modèle de cour constitutionnelle

b. Le modèle de cour suprême

Paragraphe 2 : Techniques de contrôle

A. La technique la plus ancienne : le contrôle par voie d'exception

B. Le contrôle par voie d'action et d'exception en France

## **2ème PARTIE : L'Etat**

Chapitre 1 : les éléments constitutifs de l'Etat

Section 1ère : une condition objective : le territoire

Section 2 : une condition partiellement objective : la population

Section 3 : une condition de puissance : l'autorité étatique

Paragraphe 1 : la souveraineté au plan interne

Paragraphe 2 : la souveraineté au plan externe

Chapitre 2 : les formes d'Etat

Section 1 : une forme a priori simple : l'Etat unitaire

Paragraphe 1 : l'Etat unitaire centralisateur

A. le cas extrême de la concentration

B. L'assouplissement de la centralisation : le déconcentration

Paragraphe 2 : l'Etat unitaire décentralisé.

A. Les deux formes de la décentralisation :

a. Décentralisation par services

b. Décentralisation territoriale

B. La décentralisation en France selon la constitution de 1958

a. L'article 1er de la constitution

b. L'article 72 de la constitution

c. L'intercommunalité

Section 2 : Une forme par principe complexe : l'Etat fédéral

Paragraphe 1 : principe de superposition

Paragraphe 2 : principe d'autonomie

Paragraphe 3 : principe de participation

## **3ème PARTIE : La séparation des pouvoirs**

Chapitre 1 : la séparation souple des pouvoirs : régime parlementaire (RP)

Paragraphe 1 : Apparition du régime parlementaire

Paragraphe 2 : Le régime parlementaire dualiste : critères

Paragraphe 3 : L'évolution du régime parlementaire

A. 1ère cas d'évolution : passage du RP dualiste au RP moniste

1. RP moniste avec effacement du chef de l'Etat (fréquent)

a. Hypothèse d'évolution : domination du parlement.

b. Hypothèse d'évolution : domination du chef de gouvernement

2. RP moniste avec domination du chef de l'Etat (rare)

B. 2ème cas d'évolution : le RP rationalisé (guérir de ses abus le régime parlementaire)

1. action sur le pouvoir exécutif

\* Renforcement/ revalorisation de la fonction présidentielle

\* Renversement plus difficile du gouvernement

2. action sur le pouvoir législatif

\* encadrement du pouvoir législatif

\* revalorisation du pouvoir législatif

Chapitre 2 : la séparation stricte des pouvoirs : régime présidentiel

Section 1 : les éléments caractéristiques de la séparation stricte des pouvoirs

Section 2 : L'exemple idéal de séparation stricte : le régime présidentiel des Etats-Unis

Paragraphe 1 : illustration du « checks and balances » dans le domaine législatif

A. Le rôle du président dans le processus législatif

B. Le rôle de la cour suprême dans le processus législatif

Paragraphe 2 : illustration du « checks and balances » dans le domaine législatif

A. Le rôle du congrès sur les fonctions exécutives

B. Le rôle du pouvoir judiciaire sur le pouvoir exécutif.

**4ème PARTIE : La démocratie**

Chapitre 1 : la participation du citoyen à la vie politique

Section 1ere : le droit de vote

Section 2 : le referendum

Chapitre 2 : Les modes de scrutin